

## Prix du carbone

### **1. – L'économie « bas-carbone » est une opportunité, une chance à saisir pour une croissance verte et durable en Europe.**

- **Agir dès aujourd'hui pour le climat crée de la richesse.** Tous les rapports internationaux (OCDE, rapport Stern Calderon) montrent que le coût de l'inaction dépasse largement celui de nos politiques climatiques pour stabiliser la hausse des températures autour de 2°C.

- **Agir dès aujourd'hui pour le climat conduit à des investissements très concrets, qui touchent les citoyens européens dans leur vie quotidienne.** Il s'agit par exemple : de la rénovation énergétique des logements pour faire des économies d'énergie, du développement des transports propres (comme la voiture électrique), du développement des énergies renouvelables, de l'agro-écologie, de l'économie circulaire, etc.

- Ces actions contribuent aussi à **améliorer durablement la compétitivité de notre économie** : les économies d'énergie font **baisser durablement les factures de tous les consommateurs**. Les énergies renouvelables **font baisser nos importations d'hydrocarbures et améliorent notre solde commercial**.

- A titre d'exemple, **la France s'est dotée d'une stratégie nationale bas-carbone**. Les études économiques montrent que les actions entreprises dans tous les secteurs vont permettre **d'augmenter la croissance du PIB de +1,5%** en moyenne sur la période 2015-2035, et de **créer plus de 350 000 emplois** (création nette).

### **2. – Pour entrer dans une économie « bas-carbone », il est indispensable de fixer un prix au carbone**

Le consensus autour de la nécessité de fixer un prix du carbone est de plus en plus large :

- **Nos économistes nous y invitent à le faire rapidement.** Le prix Nobel français d'économie, Jean TIROL, appelle un prix mondial du carbone. Le rapport OCDE, publié le 20 octobre, appelle à mettre en place une fiscalité du carbone et souligne qu'aujourd'hui que « les taux [des taxes carbonées mises en place dans différents pays] restent trop bas pour espérer un changement d'attitude ».

- **Parler de prix du carbone n'est plus tabou parmi les entreprises.** Au cours des « Business Dialogues » à Paris et New York, les entreprises ont demandé un prix du carbone. Les dirigeants d'entreprises insistent sur la nécessité un signal politique fort, et **surtout stable**, sur le coût des émissions de CO<sub>2</sub> pour qu'il soit pris en compte dans les décisions d'investissement. En l'absence de tels signaux, les investissements de la transition bas carbone sont systématiquement pénalisés par rapport aux investissements conventionnels.

- **Les acteurs financiers**, de plus en plus nombreux à décarboner leurs portefeuilles, le réclament aussi.

- **A la veille de la COP 21 à Paris, les appels des chefs d'Etat se multiplient sur ce sujet.** Le dernier en date est l'appel pour un prix du carbone lancé le 19 octobre dernier par le Président français François Hollande, la chancelière allemande Angela Merkel, la Présidente chilienne Michelle Bachelet, le Président philippin Benigno Aquino, le président Mexicain Enrique Peña Nieto, le Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn, le gouverneur de Californie Jerry Brown et le maire de Rio de Janeiro Mayor Eduardo Paes.

- **Le prix du carbone est aussi une réalité dans d'autres zones du monde.** La Chine, qui a expérimenté 7 marchés régionaux du carbone, vient d'annoncer leur généralisation à l'ensemble de son territoire. Aujourd'hui, une soixantaine de pays et de régions font déjà payer le CO<sup>2</sup> par le biais de taxes ou de marchés carbone.

### **3. – L'Europe a été précurseur en instaurant un marché du carbone, mais nous faisons face à des difficultés importantes car le prix est beaucoup trop bas.**

- Depuis 2014, nous avons lancé plusieurs mesures pour faire remonter le prix du marché européen du carbone (le « backloading » et la réserve de stabilité du marché). Ces initiatives étaient nécessaires et elles démontrent une prise en main volontariste de la question du prix du carbone par l'Union européenne.

- Mais tous n'est pas réglé, et je vois encore plusieurs problèmes :

a) **Les prix renvoyés à moyen terme par le marché européen, entre 20€ par tonne en 2020 et 30€ par tonne en 2030, restent insuffisants.** Avec de tels niveaux de prix, les centrales à charbon risquent de toujours fonctionner en Europe jusqu'en 2030. À quelques jours de la COP21, il s'agit d'un signal que nous ne souhaitons envoyer ni aux investisseurs, ni aux entreprises, ni aux citoyens, ni aux autres nations du monde dont les regards se tournent plus que jamais vers nous.

b) Rien ne garantit que cette trajectoire de prix (insuffisante) soit atteinte. Malgré les outils mis en place récemment, les prix du marché ETS pourraient se retrouver encore plus bas ! **Nous ne sommes donc pas aujourd'hui en mesure d'apporter la visibilité suffisante demandée par nos entreprises pour investir.**

c) Enfin, notre système ETS est calé sur un objectif de baisse de 40% des émissions, alors que cet objectif de 40% que nous nous sommes fixés **n'est qu'un minimum.** Nous pourrions mieux utiliser le prix du carbone pour aller plus loin dans la baisse de nos émissions.

### **4. – Aujourd'hui, l'Europe doit être plus ambitieuse sur la question du prix du carbone. Il ne suffit pas d'instaurer un prix du carbone. Il faut que ce prix soit suffisamment élevé et suffisamment prévisible et stable pour enclencher les investissements et la croissance verte en Europe.**

Au cours du Conseil des Ministres environnement du 26 octobre, j'ai proposé à mes homologues une véritable stratégie européenne sur les valeurs du carbone :

1<sup>ère</sup> proposition : renforcer le marché européen des quotas de CO2 pour établir un corridor du prix du carbone suffisamment ambitieux

Pour donner de la visibilité et orienter les investissements, Ségolène Royal a invité la Commission européenne à faire des propositions en utilisant le retour d'expérience des initiatives qui ont été lancées dans le monde.

2<sup>ème</sup> proposition : élargir le prix du carbone à d'autres secteurs

- Il est important que le prix du carbone **touche aussi les émissions des secteurs du bâtiment et des transports**, pour inciter à réaliser la rénovation thermique des logements et accélérer le déploiement des véhicules propres.
- En France, nous avons fixé dans la loi de transition énergétique un **prix du carbone à 56 euros par tonne en 2020 et 100 euros par tonne en 2030**. Cela prend la forme d'une **taxe sur la consommation des produits énergétiques**. Il ne s'agit pas d'une nouvelle taxe, mais d'une **réorientation de la fiscalité existante**.

3<sup>ème</sup> proposition : accroître les investissements verts

- Le secteur financier commence à prendre conscience des risques que les changements climatiques pourraient faire peser sur sa stabilité, mais aussi et surtout des opportunités que représentent les investissements verts. Des initiatives ambitieuses ont été lancées, par exemple « divest invest » qui fédère des dizaines d'investisseurs, de fondations et de particuliers.
- En France, avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les investisseurs institutionnels vont désormais devoir rendre compte auprès de leurs souscripteurs de l'exposition aux risques climat de leur portefeuille et de l'accroissement de la part verte de leur portefeuille. Le décret vient d'être mis en consultation et sera signé avant la fin de la COP.

4<sup>ème</sup> proposition : arrêter les soutiens aux énergies fossiles

La France a annoncé l'arrêt immédiat des crédits export pour les centrales à charbon. Le groupe ENGIE a annoncé l'arrêt des projets de construction de centrale à charbon. Cette décision a été reçue favorablement par le marché.

5<sup>ème</sup> proposition : favoriser l'émergence d'un prix du carbone dans un maximum de pays à l'occasion de la COP21.

Le prix du carbone est le principal outil pour développer une économie mondiale décarbonée. L'Union européenne, pionnière dans ce domaine, doit en favoriser la généralisation.

Il ne s'agit pas d'imposer à tous un prix unique, ni une unique façon de fixer le prix du carbone, mais de promouvoir l'extension progressive de la couverture des émissions par des prix du carbone.